

La Fête des maires, c'est toute l'année!

La première législature de la nouvelle commune formée par Neuchâtel, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin est marquée par le dynamisme et la volonté de développer des projets en faveur des familles ainsi que de l'environnement avec le réaménagement des rives du lac. Parallèlement, différents projets immobiliers sont en cours dans une ville où l'offre d'objets à acheter est encore trop limitée, comme l'explique Nicole Baur (Les Verts), ancienne déléguée CICR et journaliste à la RTS, présidente du Conseil communal.

Nicole Baur, Présidente du Conseil communal de Neuchâtel

Une ville attractive pour les familles

- Quel portrait peut-on faire aujourd'hui de Neuchâtel?

- Celui d'une ville dynamique qui s'est relevée de la crise horlogère des années 70, même si celle-ci reste encore dans les mémoires. L'Université de Neuchâtel rayonne et je citerai aussi le quartier d'innovation Microcity, qui va s'agrandir avec la construction d'un nouveau bâtiment dédié au Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) et à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

Par ailleurs, l'année dernière a marqué la naissance d'une nouvelle grande commune, suite à la fusion entre les communes de Neuchâtel, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin. Cette fusion a fait augmenter la population de Neuchâtel de plus de 10 000 habitants. Neuchâtel compte actuellement environ 45 000 habitants, ce qui en fait la troisième ville de Suisse romande et la onzième de Suisse.

- Comment se passe la fusion?

- Globalement, les fusions entre communes sont assez fréquentes dans le canton de Neuchâtel. Il y a déjà eu, par exemple, le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz. Mais en ce qui concerne celle de Neuchâtel avec trois autres communes, le projet a mis plusieurs années à aboutir et a connu quelques difficultés à se concrétiser.



Nicole Baur.

Dans le cadre de la fusion, nous avons tenu à préserver les acquis des villages, par exemple pour les seniors et les fêtes des écoles. Nous travaillons avec les associations qui sont très vivantes dans ces communes. Nous avons posé comme principe de la

fusion de choisir toujours la norme de la commune la plus avantageuse pour tous les habitants. C'est ce que nous avons fait pour le point d'impôt le moins élevé. Nous avons maintenant le deuxième point d'impôt le plus favorable du canton.

- Cette fusion permettra-t-elle de réaliser des économies?

- C'est rarement dans l'immédiat que les fusions permettent de faire des économies. Dans notre cas, un grand effort de réorganisation a été entrepris dans la mutualisation des tâches, la mise en commun des normes et des infrastructures et réseaux d'énergie, etc. Mais les économies se comptabiliseront à plus long terme. A noter que personne n'a été licencié dans la fusion. Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin vont aussi profiter des standards mis en place par Neuchâtel et d'un personnel très pointu dans des domaines très spécifiques comme le juridique et l'aménagement du territoire. A l'avenir, une commune devra absolument avoir une certaine taille pour avoir du poids face au Canton et pour être en mesure d'assurer ses missions. Aujourd'hui, nous constatons que les habitants commencent à voir concrètement les avantages de faire partie d'une grande commune.



Neuchâtel est une belle ville avec son lac à l'eau turquoise, la Vieille Ville et sa zone piétonne qui est la plus ancienne de Suisse.

- Vous évoquez le dynamisme de la ville. Celui-ci se traduit-il également par des projets immobiliers?

- Jusqu'ici, l'accès à la propriété a été un souci à Neuchâtel, où le terrain est rare. L'offre est limitée et chère, ce qui peut pousser les acheteurs potentiels à acquérir un bien dans le Val-de-Travers ou le Val-de-Ruz, voire même en dehors des frontières cantonales.

Pour renverser la donne, et dans une logique de dynamisme et une volonté claire d'attractivité, deux mille logements seront construits d'ici 2026. On peut citer par exemple un projet à Cormondrèche pour une centaine de logements, répartis dans de petits immeubles proches des transports publics afin de favoriser la mobilité douce. Ce projet, qui prendra place dans l'actuel verger proche du château de Cormondrèche, a demandé un changement d'affectation de la zone de La Possession, qui passe de faible à forte densité. Il s'agira d'appartements à vendre, mais aussi à louer, certains avec encadrement, et d'au moins 20% de logements d'utilité publique. Des lieux collectifs sont aussi prévus, notamment une salle commune et un kiosque à musique.

Il y a également le projet «Ensemble Gouttes d'Or», à Monruz, qui prévoit la réalisation d'un lotissement d'habitation, d'un quartier mixte destiné tant aux familles qu'aux personnes âgées et aux étudiants, la réalisation d'un parc «nature en ville», le

renforcement des activités économiques et de la mobilité douce.

- La famille, qui fait partie de votre dictionnaire, vous tient particulièrement à cœur. Comment attirer les familles à Neuchâtel?

- D'abord, Neuchâtel est une belle ville avec son lac à l'eau turquoise, la Vieille Ville et sa zone piétonne qui est la plus ancienne de Suisse. Ensuite, c'est une ville très sûre, avec peu de délinquance et de cambriolages. Les quartiers sont homogènes, il n'y a pas réellement de quartiers défavorisés. De plus, il est possible de trouver facilement des logements à louer. Mais surtout Neuchâtel va lancer, à la rentrée 2023, deux projets pilotes de journée continue à l'école pour les enfants de 4 à 12 ans. Baptisé «Ma journée à l'école» (Maé), le projet intégrera le repas de midi, les devoirs surveillés et les activités extra-scolaires sportives et culturelles. L'objectif est double, à savoir permettre aux parents de concilier vie de famille et vie professionnelle et offrir des activités auxquelles certains enfants n'auraient pas accès, notamment en raison de leur coût. Nous avons aussi développé de nombreuses places de garde extra-familiale, préscolaire et parascolaire, et pratiquons le tarif le plus bas de Suisse. Le maximum payé par les parents pour un jour de garde est aujourd'hui de 85 francs.

- On a souvent dit de Neuchâtel qu'il s'agissait d'un enfer fiscal. Est-ce vrai?

- Cette image ne correspond plus à la réalité. Neuchâtel a fait de gros efforts ces dernières années. Si l'on prend les familles, par exemple, elles peuvent déduire l'intégralité des frais de garde des enfants, ce qui peut aller jusqu'à 22 000 francs par an. Aujourd'hui, la fiscalité cantonale est en outre pratiquement la même pour les couples mariés ou non mariés.

- Toutes les villes s'engagent dans une démarche plus respectueuse de l'environnement. Qu'en est-il à Neuchâtel?

- L'un de nos objectifs est de faire de la ville un paradis pour le vélo, ce qui est possible grâce au développement du vélo électrique. Nous végétalisons aussi au maximum, afin d'éviter les îlots de chaleur et en prohibant autant que possible l'asphalte.

Nous avons lancé le réaménagement des Jeunes-Rives, qui prévoit la réalisation d'un parc de 70 000 m², reliant le lac au cœur de la cité, et qui comprend une vaste plage urbaine, des établissements publics, une grande place de jeux, des équipements pour les loisirs et les sports, tout en accueillant des événements culturels et autres manifestations. Les travaux de ce projet devraient commencer au printemps 2023. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR VIRGINIA AUBERT